



# Pandémie Covid : Le lycée Saint-Paul IV communique

## 1) Organisation générale

Une **cellule Covid** a été mise en place dès la rentrée au sein de l'établissement.

L'infirmière et l'agent de prévention de l'établissement viennent en appui à l'équipe de direction constituée en **cellule de veille** qui se réunit quotidiennement.

L'établissement est en relation constante avec l'autorité rectorale et l'ARS.

## 2) Le protocole sanitaire du lycée

Issu du protocole sanitaire voté en CHS le 20/05/2020 et actualisé suivant les dernières directives ministérielles.

- Port du masque obligatoire aux abords et dans l'établissement,
- Désinfection obligatoire des mains à chaque entrée dans le lycée,
- Mise à disposition de solution hydro-alcoolique au portail, dans chaque salle de cours et à l'entrée de tous les espaces clos accueillant du public,
- Désinfection quotidienne des locaux,
- Présence quotidienne de l'infirmière au lycée qui forme et informe.

## 3) La situation en fin de 3<sup>ème</sup> semaine de février 2021

Elèves	Cas avéré (le 17/2/2021)	01 *
	Suspicion de covid (le 19/2/2021)	01 <sup>2</sup>
	Cas contact maintenu à domicile en attente des résultats du test	05*
	Cas contact maintenu à domicile jusqu'au 24/2 inclus	25 <sup>2</sup>
Communauté éducative	Cas avéré	00
	Suspicion de covid	00
	Cas contact maintenu à domicile en attente des résultats du test	00

Ces données seront réactualisées en cas d'évolution de la situation.

Pour la cellule covid,



LE PROVISEUR  
Maurice BÉRNE, proviseur